Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 29 Dhoulkaâda 1443
29 Juin 2022

N° 76

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1442**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1445**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1449**
Homologation de résolutions **1450**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1450**
Avis aux créanciers..... **1453**
Convocations
Sociétés anonymes **1454**
Sociétés à responsabilité limitée **1456**
Autres sociétés **1456**
Divers
Avis au public..... **1457**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société d'Exploitation Hôtelière et Touristique

«Hôtel Montazah Tabarka»

Société anonyme

Capital : 10643,700 DT

Siège social : Lotissement AL Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0046986F

Conformément au procès-verbal du Conseil d'Administration n°06 en date du 19 juillet 2021 et enregistré auprès de la Recette des Finances du Lac de Tunis le 13 juin 2022 sous le n°22704650, Quittance n°M066519, et dont un exemplaire a été déposé au greffe du Registre National des Entreprises le 22 juin 2022 sous le n°202247522, il a été décidé de nommer Monsieur Mohammad Al-Nemah, membre du Conseil d'Administration à titre personnel, en tant que Président du Conseil d'Administration de la Société, ayant la qualité de Président Directeur Général de la société pour les années 2021, 2022 et 2023, qui correspond à la durée de son mandat en tant que membre du Conseil d'Administration en lui accordant tous les pouvoirs prévus par les Statuts et le Code des Sociétés Commerciales.

2022R01689SANB2

Renouvellement du mandat du Président Directeur Général

Agence de Contrôle Technique Internationale - apave

S.A au capital de 2.151.000 Dinars

RC : B186321996

MF : 014239/W/A/M/000

Siège social : 30 rue Mohamed Badra 1073 Tunis Montplaisir

Selon procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 02 juin 2022 enregistré à la recette des finances de Montplaisir - Tunis en date du 7 juin 2022 sous le n°22803266 quittance n°M060619, dont une copie a été déposée au RNE en date du 22 juin 2022 sous le n°202247566, il appert que le conseil d'administration a décidé le renouvellement du mandat de Monsieur Hassen Sellami en qualité de Président Directeur Général en lui déléguant l'ensemble des attributions lui permettant d'assurer ses fonctions.

Le mandat ci-dessus expire à la date de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les états financiers relatifs à l'exercice 2024.

2022R01692SANB2

Renouvellement des mandats des administrateurs

Agence de Contrôle Technique Internationale - apave

S.A au capital de 2.151.000 Dinars

RC : B186321996

MF : 014239/W/A/M/000

Siège social : 30 rue Mohamed Badra 1073 Tunis Montplaisir

Selon procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue le 02 juin 2022 enregistré à la recette des finances de Montplaisir - Tunis en date du 7 juin 2022 sous le n°22803267 quittance n°M060622, dont une copie a été déposée au RNE en date du 22 juin 2022 sous le n°202247566, il appert que l'assemblée générale ordinaire a décidé de nommer les membres du Conseil d'Administration suivants :

- APAVE INTERNATIONAL.
- La Banque Tuniso-Koweitienne.
- Madame Leila Bensmaine El Materi.
- Monsieur Karim Cyril Feriani.
- Monsieur Hassen Sellami.
- La Société Financière Wided.

Le mandat des Administrateurs ci-dessus expire à la date de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les états financiers relatifs à l'exercice 2024.

2022R01693SANB2

Société ACCESS TO E-BUSINESS

Société anonyme

Capital social : 400.000 dinars

Siège social : Rue de la Bourse, Immeuble Horizon, Cité les Pins, Les Berges du Lac 2

Identifiant Unique : 0719031 Y

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 25 Mars 2022, enregistré à la recette des finances les Berges du Lac en date du 24 mai 2022 Quittance n°M059720 Enregistrement n°00703943 et déposé au Registre National des Entreprises sous le numéro 202240414, l'assemblée générale des associés a décidé :

1. La ratification des modes et délais de convocation de l'Assemblée Générale;
2. L'approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2020 et affectation du résultat individuel;
3. L'approbation de conventions règlementées ;
4. Le quitus à donner aux membres du conseil d'administration pour leur gestion durant l'exercice 2020 ;
5. La fixation du montant des jetons de présence;
6. L'acceptation de la démission du Président du Conseil d'Administration;
7. L'acceptation de la démission du Directeur Général et Quitus à donner;
8. L'acceptation de la démission du Directeur Général Adjoint;
9. La nomination du nouveau Directeur Général et fixation de ses pouvoirs;
10. L'annulation de la décision prise par l'assemblée générale ordinaire en date du 20 Août 2021 concernant la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019.

2022R01696SANB2

Société AL MAJED INVESTMENT

SA au capital de 3.000.000 Dinars

Siège social : 2, Avenue de la Livre 1053 Lac II Tunis

IU RNE : 1360682Z

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 23/5/2022 à 9h au siège de la société; enregistré à

la recette des finances Le Lac le 23 juin 2022 sous le n°11705015 quittance n°M070776 et déposé au RNE le 24 Juin 2022 dossier n°202248589, le conseil d'administration a décidé de :

- Accepter la démission de Monsieur Mejdi Dhoulfikar Ben Mahmoud de son poste de DG.

- Nommer Monsieur Mohamed Ben Abdelali en tant que nouveau Directeur Général pour une période de trois ans.

2022R01702SANB2

SOCIETE TUNISIENNE D'INDUSTRIE D'ALUMINIUM (STIAL.SA)

Au capital de 350 000.000 (Trois cent cinquante mille dinars

Siège social à Sfax Z.I de la poudrière 1

Identifiant Unique : 0011568Y

CNSS : 0062046-63

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenu le 28 janvier 2019 et enregistré à la recette des finances route de Tunis à Sfax sous le numéro 19700330 quittance n°M011565 et suivant l'ordre du jour y inhérent et en présence de tous les administrateurs à savoir :

- M. Mohamed Driss : président de la réunion.

- M. Mohamed Sadok Driss : membre.

- M. Abdelaziz Derbel : membre.

- M. Mohamed Ali Derbel : secrétaire.

Les décisions suivantes ont été prises :

- La mise à jour des statuts.

- Mise à jour et approbation des nouveaux textes des statuts.

- Dissociation entre les fonctions du Président du conseil et le Directeur Général.

Et suivant le P.V de réunion du conseil d'administrations tenu le 28 janvier 2019 et enregistrée à la recette des finances route de Tunis à Sfax sous le n°19800331 quittance n°M011570.

En présence de tous les administrateurs à savoir M. Mohamed Driss, M.Abdelaziz Derbel, M. Mohamed Sadok Driss, Mme Sihem Driss et Mohamed Ali Derbel, les membres du conseil présent et suite à la dissociation entre les fonctions du président du conseil d'administration et celle du Directeur Général de la société telle que décidée par l'AGE du 28-01-2019 le conseil d'administration nomme M.Mohamed Sadok Driss en qualité de Président du conseil d'administration et M. Mohamed Ali Derbel en qualité de Directeur Général.

Deux exemplaires du P.V de l'AGE et du CA, ont été déposés au registre national des entreprises sous le n°201912522 en date du 21-3-2019.

2022X00818SANB2

SOCIETE TUNISIENNE D'INDUSTRIE D'ALUMINIUM (STIAL.SA)

Au capital de 350 000.000 (Trois cent cinquante mille dinars)

Siège social à Sfax Z.I de la poudrière 1

Identifiant Unique : 0011568Y

CN5S : 0062046-63

A la suite de la tenue de l'assemblée générale à la date de 11 Avril 2020 le conseil d'administration s'est réuni pour délibérer la nomination de Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général et débattre d'autre divers questions diverses en présence des membres du conseil d'administration et à la suite de laquelle un procès-verbal a été rédigé, signé et enregistré à la recette des finances route de Tunis à Sfax sous le numéro 22700552 quittance n°019962 en date du 23 février 2022.

La première résolution prise à l'unanimité renouvelle la nomination de Monsieur Mohamed Sadok Driss en qualité de Président du conseil d'administration.

La deuxième renouvelle à l'unanimité la nomination de Monsieur Mohamed Ali Derbel en qualité de Directeur Général de la société et lui délègue tous les pouvoirs nécessaires conformément aux lois en vigueurs et au statut de la société.

Un exemplaire du procès-verbal du conseil d'administration a été déposé au registre national des entreprises sous le n°202248133 en date du 23/6/2022.

2022X00820SANB2

Changement de dénomination sociale

HYDROSOL FONDATIONS

Société anonyme

Au capital de 8.500.000 Dinars

TVA : 58 78 80 A.A.M.000

Siège social : Zone Industrielle Ksar Said

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24/3/2022, enregistré à la recette des finances de Douar Hicher le 20/4/2022 sous le n°22700762 Q 021344.

Il a été décidé ce qui suit :

- Changement de dénomination sociale et modification corrélative de l'article 3 des statuts et adoption de la nouvelle dénomination sociale «GINGER HYDROSOL FONDATIONS»

Deux exemplaires des P.V ont été déposés à l'RNE le 13/5/2022 sous le n°202234977.

2022401688SANB2

Sicav Security

Société d'Investissement à capital Variable

Régie par le code des Organismes de Placement Collectif

(Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001)

RC : B171721998 Tunis

Matricule fiscal : 632956L/N/M/000

Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 25/4/2022, enregistré à la recette des finances de cité Mahrajène le 02/6/2022 sous n°22803225 quittance n°M052196, et déposé au Registre National des Entreprises sous le numéro 202241893 le 17/6/2022, il a été décidé de désigner Monsieur Raouf Negra en qualité de Président du Conseil d'Administration pour toute la durée de validité de son mandat d'administrateur, de renouveler le mandat de Monsieur Karim Abdelkafi en tant que Directeur Général pour une durée de trois années et de nommer la société FMBZ - KPMG Tunisie représentée par Madame Emna Rachicou Epouse Kochlef en

tant que commissaire aux comptes pour une durée de trois années prenant fin avec l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice de 2024.

2022401696SANB2

Cap Oblig Sicav

Société d'Investissement à capital Variable

Régie par le code des Organismes de Placement Collectif

(Loi n°2001-83 du 24 juillet 2001)

RC : B146302001 Tunis

Matricule fiscal : 770729 W/N/M/000

Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 25/4/2022, enregistré à la recette des finances de cité Mahrajène le 02/6/2022 sous n°22803224 quittance n°M052195, et déposé au Registre National des Entreprises sous le numéro 202241892 le 17/6/2022, il a été décidé de désigner Monsieur Raouf Negra en qualité de Président du Conseil d'Administration pour toute la durée de validité de son mandat d'administrateur, de renouveler le mandat de Monsieur Karim Abdelkafi en tant que Directeur Général pour une durée de trois années et de nommer la société FMBZ - KPMG Tunisie représentée par Madame Emna Rachicou Epouse Kochlef en tant que commissaire aux comptes pour une durée de trois années prenant fin avec l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice de 2024.

2022401697SANB2

Cofib Capital Finances

Société anonyme - Intermédiaire en bourse

IU : 432569Q Tunis

Matricule fiscal : 000/M/A/432569Q

Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

Suivant procès-verbal d'administration du conseil du 16/5/2022, enregistré à la recette des finances de cité Mahrajène le 3/6/2022 sous n°22803241 quittance n°M052414, et déposé au Registre National des Entreprises sous le numéro 202241900 le 17/6/2022, il a été décidé de désigner Monsieur Hassine Doghri en qualité de Président du Conseil d'Administration pour toute la durée de validité de son mandat d'administrateur, de nommer Monsieur Karim Abdelkafi en tant que Directeur Général pour une durée de trois années.

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16/5/2022 enregistré à la recette des finances de cité Mahrajène le 01/6/2022 sous n°22803167 quittance n°M051754, et déposé au Registre National des Entreprises sous le numéro 202241900 le 17/6/2022, il a été décidé de nommer la société FMBZ - KPMG représentée par Madame Emna Rachicou Epouse Kochlef en tant que commissaire aux comptes pour une durée de trois années prenant fin avec l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice de 2024.

2022401698SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Union Tunisienne des Mines UTM

SARL au capital 100.000 Dinars

Siège social : Rue de la physique Zone Industrielle 2013 Ben Arous

Identifiant Unique : 1634831P

Suivant procès-verbal de la réunion extraordinaire des associés de la société Unions Tunisienne des Mines UTM en date du 19 mai 2022, enregistré à la recette des finances de la nouvelle médina en date du 8 juin 2022 sous le n°m045658, quittance n°22702452, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises de Ben Arous en date du 14 juin 2022, sous le n°202244764, il a été décidé ce qui suit :

- La nomination de Monsieur Tarak Cherif en tant que Gérant avec les pouvoirs les plus étendus.

2022R01697SRLB2

Nomination d'un nouveau gérant

Société Win store

Société à responsabilité limitée

Au capital de 20.100 dinars

Siège social : Avenue Taher Sfar Immeuble El Baraka - 4000 Sousse

Identifiant Unique : 1250462B

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10/6/2022 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés Sousse, le 14/6/2022, sous le n°22801559 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du registre national des entreprises de Sousse, le 15/6/2022, il a été décidé de nommer Mr. Nejib Ben Ammar nouveau gérant de la société en remplacement de Mr. Sabeur Othmen et Mr. Houssem Mlika.

2022S00772SRLB2

SOCIETE DE TRICOTAGE MODERNE

«SOTRIMODE»

S.A.R.L au capital de 120.000 D

MF : N° 26978Q/A/M/000

N° affiliation CNSS : 125482/61

Siège social : Route Menzel Chaker km 2,5 - 545 Rue Zahra Ayari 3072 Sfax

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2022 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Tunis le 22 Juin 2022 sous le n°22802915 quittance n°M4835 et dont un exemplaire a été déposé à l'RNE, le 22 juin 2022 dossier n°202247796, les associés ont décidé :

- Le renouvellement du mandat de la gérante Mme Souheir Ellouze pour une période de 5 ans expirant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les états financiers de l'exercice 2026.

- et le renouvellement de mandat du commissaire aux comptes M. Mohamed Frikha pour les exercices 2022-2023 et 2024.

2022401685SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

OPTIC CENTER - SUARL

Société unipersonnelle à responsabilité limitée

Capital social : 67.820 Dinars

Siège social : 23, Rue Cyrus le Grand - 1002 Tunis

I.U : 1415651 S

Suivant un P.V de l'assemblée générale ordinaire - Décision

Unilatérale du 23/4/2022 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela, Tunis le 9/6/2022 sous Qn°M052875 En°22801684

L'associé unique a décidé de nommer Mr. Monoom Ben Ahmed en qualité de commissaire aux comptes pour une période de trois (3) années.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des entreprises sous l'identifiant unique n°1415651 S en date du 15/6/2022 sous dossier n°202245313.

2022401672SRUB2

Société «JEROME CONILLEAU CONSULTING»

SUARL au capital de 1000 TND

Centre millenium, route de la Marsa, 2ème étage appartement B19, Sidi Daoud, 2046 Tunis

MF : 000/M/A1562088/H

CNSS : 45873104-2

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23/5/2022 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 25/5/2022 sous le n°22703192 quittance n°63153 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 15/6/2022 dossier n°202245238. Il a été décidé l'approbation du rapport et des bilans de liquidation, de donner quitus et d'autoriser le liquidateur de procéder au formalités de dépôt et publications légales.

2022401686SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé datant du 30/5/2022 et enregistré à la recette des finances Charguia le 17/6/2022, quittance n°M083425, enregistrement n°22204978 Mme Jerbania Rim titulaire de la CIN n°06521092 a vendu à Mr Marzouk Mohamed titulaire de la CIN n°08710520, tout le fonds de commerce lui appartenant sis à Cité Olympique rue 8714 APP «C» Tunis. Les oppositions doivent parvenir dans les 20 jours suivant la parution de la présente entre les mains de Maître Rouaa Ayari à son bureau sis au 72 Av de Carthage 4ème étage bureau n°08 Tunis. L'annonce a été publiée aux journaux "El Chourouk" et le "Quotidien" du 24/6/2022.

2022T00721FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de nouvelle Médina le 15/6/2022 reçu n°M047229, enregistrement n°22202573 Lamia Ben Alaya a vendu à Sameh Ayari tous le fonds de commerce exploité à la rue de Paris n°27 Ben Arous, à usage de la vente et achat des vêtements et chaussures d'occasion.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains de l'acheteuse à son domicile situé à la Rue Assad Ibn el Fourat n°9 Ben Arous, dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis est publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le 22/6/2022.

2022T00724FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'el Menzah VI le 20/6/2022 quittance n°M04159094 Mme Ines Mermech titulaire de la CIN n°07116021 à Mme Lamia Bn Khalifa titulaire de la CIN n°04159094, le fonds de commerce destiné pour l'activité tous commerce, sis au n°20 Rue Ennarjes El Menzah 5 Tunis.

Les éventuelles oppositions devront être faites dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au JORT entre les mains de Maître Kouraichi Imed avocat, 102 rue Radhia Haddad Tunis.

Le présent avis a été publié au journal Quotidien le 24/6/2022.

2022T00726FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 6/6/2022 enregistré à la recette des finances rue Ali Belhouene Le Kef le 7/6/2022 quittance n°M026092 n° d'enregistrement 22201527 Mr Taher Ben Belgacem Manaï a vendu à Mr Nadhir Ben Taher Manai tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour le commerce du prêt à porter sis à l'avenue Mongi Slim - Le Kef.

Les oppositions seront déposées chez l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au JORT.

Cet avis a été déposé aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 24/6/2022.

2022T00727FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé en date du 9 juin 2022 enregistré à la recette des finances El Mourouj le 13 juin 2022 reçu n°M047710 enregistrement n°22202451 Mme Zahra Torkhani a vendu à la Société "Damdoum Lounge By Sab", société en cours de constitution, la totalité du fonds de commerce dénommé "KAVA LOUNGE et exploité en tant que restaurant dans les deux locaux limitrophes sis au rez-de-chaussée de l'immeuble "Al Ahmadi 9" objet du titre foncier n°19986 Ben Arous Avenue 7 Novembre El Mourouj Ben Arous 4.

Les oppositions sont recevables au cabinet Maître Najoua Bettaieb sis à l'avenue Alain Savary n°45 App.6 le belvédère Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la vente au JORT.

Cette annonce a été publiée au Journal Essahafa du 23/6/2022.

2022T00729FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un A.S.S.PV enregistré à la recette des finances Rue Ghandi le 22/6/2022 quittance n°M064962 enregistrement n°22202724 Mr Adel Marzouk CIN n°00331828 a vendu à Mr Fhaker Abdelrahmen Issa titulaire du passeport n°H561976 la totalité du fonds de commerce exploité pour café 1ère catégorie sis au 63 Rue Radhia Haded.

Toutes oppositions seront déposées chez l'avocat Maître Aymen Lassoued à l'adresse 16 Rue Claude Bernard Alain Savary le Belvédère Tunis pendant 20 jours de la date de parution de cet avis au JORT.

Cette annonce est parue au journal le Quotidien du 25/6/2022.

2022T00730FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce rédigé par maître Mohamed Naceur Nouri le 14/6/2022 et enregistré à la recette des finances de la Marsa, Tunis le 20/6/2022 sous le n°22203856, quittance n°74932, la société «GREEN TOUCH» S.U.A.RL, telle que représentée par son gérant Mr Walid Taouai, Identifiant Unique n°1216321S, élisant domicile à l'appartement n°2-5, 5ème étage, Bloc K, résidence les Emeraudes, Laouina, Tunis, a vendu à la société LANDSCAPE AND ENGINEERING, représentée par son gérant Mr Walid Debibi, S.U.A.R.L, Identifiant Unique n°1365686A, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité sous l'enseigne «GREEN TOUCH», au local sis à la route de Gammarth, Km 5, 2078, La Marsa, Tunis, dans l'activité de vente des plans et des plantes.

Toute opposition sera faite à l'étude de maître Mohamed Naceur Nouri, sise au 18, rue Ibn Khaldoun, 1001, Tunis, au plus tard 20 jours après la publication de cet avis au J.O.R.T.

La présente annonce a été publiée au journal Essabah du 25/6/2022.

2022T00731FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé le 28/4/2022 et enregistré à la recette des finances d'El Menzah 9 le 10/5/2022, reçu n° M050651, enregistrement n°22201567, Mr Nabil Ben Abdelkader Ben Mohamed Ahmed, demeurant au 11 rue 8701, cité Olympique, Tunis, a vendu à Mme Karima Bent Abdel Majid Ben Mahmoud Bouselmi, demeurant au 9 rue Mohamed Boughanmi, El Menzah 9, Tunis, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et immatériels exploité sous forme d'une cafétéria sise au local commercial n°40 au deuxième étage dans le centre commercial X El Menzah 9, Tunis. Les oppositions sont recevables auprès de l'acheteuse à son adresse de local susmentionné dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT. Cet avis a été publié au journal Echourouk le 23/6/2022.

2022T00732FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Sidi Hssin Séjoumi le 24 Juin 2022 sous le n°22201970 quittance n°M066272, Mme Fadhila Marweni CIN 08550084 a vendu à Mme Khaoula Khdaouria épouse Ibrahim Abbessi la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité comme jardin d'enfants au local sis à Diar Ben Mahmoud El Agba Tunis connu sous le nom commercial "Happy Childreen".

Les oppositions sont acceptées dans les délais de vingt jours à compter de la date de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne au cabinet de Maître Emna Bejaoui avocat à la cour d'Appel de Tunis sis à 3 rue Zaghouan Hédi Chaker Tunis.

Cette annonce a été publiée le 26 Juin 2022 aux journaux Echourouk et le Quotidien lP122/1824.

2022T00733FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana en date du 23/6/2022 sous le n°22203198 quittance n°M090847 Mr Faouzi Ben Sadok Bejaoui a vendu à Mme Safia Bent Belgacem Ben Sassi tout le fonds de commerce exploité pour tous genre de commerce sis à la rue Sidi Ammar n°11 bis Ariana.

Toute opposition sera déposée chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue au journal Echourouk du 28/6/2022.

2022T00734FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 13 et 14 juin 2022, enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana le 15/6/2022 sous quittance n°74693 enregistrement n°22204777, Mme Thoraya El wati demeurant cité jabes 1 sidi theabt Ariana, a cédé la totalité du fonds de commerce sis au 2 rue Elharf Charguia 2 Ariana à M Hamza Mejri demeurant cité Mrazguia sidi thabet Ariana à exploiter comme un cafétéria enregistré à RNE sous le n°1037848Y.

Les oppositions doivent avoir lieu dans les vingt jours qui suivent la publication du présent avis au JORT entre les mains du maître Cherifi Jamila demeurant au 18 avenue El Habib Bourguiba Ariana.

Le présent avis a été publié aux journaux le Quotidien et Achourouk le 24/6/2022.

2022R01699FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de contrat de vente du fonds de commerce, établi par Maître Mohamed Jamali, Avocat à Mahdia, Légalisé le 20/6/2022 et enregistré à la recette des finances de Ksour Essaf le 20/6/2022, sous le n°32665, quittance n°22200812 - Monsieur Nourdine Ben Béchir Ferjani, a vendu à Monsieur Adel Ben Mohamed Salah Khalifa.

La totalité du fonds de commerce (Café) avec ses éléments corporels et incorporels, sis à la route de Moknine à Ksour Essaf.

Les oppositions sont recevables dans un délai de 20 jours à partir de la présente annonce au journal Officiel de la République Tunisienne, au cabinet de Maître Mohamed Jamali, Avocat à la cour de cassation, Avenue Bechir Sfar Mahdia

Cet avis a été publié au journal quotidien Echourouk avis N° I P 622/00216 du 22/6/2022.

2022S00773FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P daté du 20/5/2022, enregistré à Sousse le 16/6/2022 quittance n°M044724, Abdellatif Meddeb (C.I.N 02857312), demeurant Kalaa Kébira, a cédé à Wafa B.Abdessalem (C.I.N 09256960) et Oumeima B.Ltaifa (C.I.N 12812207), demeurant à Sousse, la totalité du Fonds de commerce sis à l'Av. Mohamed El Karoui Sousse.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au J.O.R.T entre les mains du Maître Assil Boumiza Avocat à la Rue 22 Janvier 1952 Sousse.

(Un extrait a été publié au Journal Assahafa du 23/6/2022).

2022S00774FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 20-6-2022 enregistré à la R .F Cité Erriadh Sousse le 20-6-2022 n° d'enregistrement 22201292 et n° de reçu M041146, Salem B Moktar B Salem Ajimi, CIN 06875971, demeurant à la nouvelle cité Masdour Monastir, représenté par Mohamed B Elhedi B Mohamed Mraidha, CIN 06841010 (procuration), a vendu à Amel Bt Ahmed B Ali Souheil, CIN 07729829, demeurant au lotissement Elhamdi Dar El Amen Kairouan, la totalité de FC fast food «EL GOUSTO» RNE 1102844 M, situé à Avenue Hateb Ibn Abi Baltaa Imm A.H 6 n° 01 lotissement agence foncière d'habitation Cité Erriadh Sousse.

Cette vente a été publiée au journal «La Presse» du 23/6/2022.

Les oppositions auront lieu dans 20 jours à compter de la publication de cette vente au JORT à l'adresse de Maître Lazreg Sonia avocate Avenue Commandant Béjaoui Imm Sousse Tower 1er étage B5 Sousse. MF 798311S.

2022S00776FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 02 juin 2022 et enregistré à la recette des finances Abu Elkacem Chebbi; Sfax le 7/6/2022 sous le numéro 22202452; la société EL Baraka représentée par son gérant monsieur Hssan Dammak, agissant en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés; a vendu à monsieur Nizar Dammak le fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels exploité pour le commerce des produits alimentaires exploité au local sis à Souk El Omrane n°22, Sfax.

Les oppositions se font au bureau du rédacteur du contrat Maître Mohamed Ben Mahmoud, Avocat à la cour de cassation sis à 63 Rue Taher Sfar, immeuble Salem Ben Amor, deuxième étage, bureau n°06, Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au Journal Echourouk du 15 juin 2022 numéro IP422/840.

2022X00819FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé avec signature légalisée le 7/6/2022 et enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax le 10/6/2022 sous le n°22202647 reçu M051046, Mme Sana Saiida le représentant légal de la garderie scolaire «L'INTELLECT» domicilié à route de Tunis km 2, titulaire de la C.I.N n°08851296 a vendu à Mme Mouna Hamdi, titulaire de la C.I.N n°08893933, la totalité du fonds de commerce à route Soukra km 4.5 Sfax destiné en tant que «garderie scolaire».

Les oppositions doivent être présentées à Mme Sana Saiida, au domicile sis à la route de Tunis km2 zenket chichma, 5095 n°3 Sfax 3002, ou une copie de l'acte a été déposée et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la présente publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Al Chourouk» et «Le Quotidien» le 18/6/2022.

2022X00822FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Sakiet Eddaier Sfax le 20/6/2022 numéro d'enregistrement 22301087, numéro de quittance M039277, Monsieur Ramzi Ben Hadi Ben Mohamed Chaaben a cédé la totalité du fonds de commerce du Café nommé : «Diwen» situé à rue Hbib Maazoune Sakiet Eaddaier Sfax à Monsieur Slim Ben Mohamed Ben Hadi Dhouib.

Une copie de l'acte est déposée à l'étude de Maître Belhadj Salem Ali rue Victor Hugo immeuble elborji Sfax.

Toute opposition doit être faite entre les mains du Maître Belhadj Salem Ali dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au J.O.R.T.

Cette vente est publiée au journal «Achourouk» le 23/6/2022.

2022X00823FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à Sfax le 13/6/2022 quittance n°M074770, M Bilel Mansouri a vendu à M Rami Charif, la totalité du fonds de commerce exploité au local sis 84 rue la Grande Mosquée Sfax (vente des téléphones).

Les éventuelles oppositions doivent être formulées auprès du Maître Zribi Ali rue Chebbi Imm Alyssa Centre 3ème étage Bur 310 Sfax, dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Achourouk du 22/6/2022.

2022X00824FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé le 7/6/2022 enregistré à la recette des finances route de Tunis, Sfax Quittance M063072 enregistrement 22201805, Mourad Ben Mohsen kammoun, titulaire de la C.I.N 01348830, demeurant à route Lafrane 4, Zanket Chefai, Sfax a cédé à Haytham Ben Youssef Charfi, titulaire de la C.I.N 08751761, demeurant à Avenue Sidi Bouali n°57 Sakit Eddayer, Sfax, la totalité du fonds de commerce (vente prêt à porter et cadeaux) sise à la route Saltnia km 4, rez-de-chaussée, Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont acceptées entre les mains de maître Anis Gargouri Avocat à 12, rue Salem Harzallah, Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette publication.

Cet extrait a été publié au journal Achourouk du 24/6/2022 sous le n° IP422/890.

2022X00830FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant contrat de donation rédigé par maître Trabelsi Nader notaire à Tunis le 13/6/2022 d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances cité ezzouhour Tunis au journal mensuel du mois de juin 2022 Mr Mohamed Erraiss a donné toutes les parts lui revenant au fonds de commerce sis à rue elkassba n°93 Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels à son fils Mourad Erraisse.

Toute opposition doit être faite dans un délai de vingt jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel auprès de Mr Mongi Erraiss à l'adresse du fonds de commerce.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 24 juin 2022.

2022401691FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant contrat de donation rédigée par maître Trabelsi Nader notaire à Tunis le 13/6/2022 d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances cité ezzouhour Tunis au journal mensuel du mois de juin 2022 Mr Mongi Erraiss a donné toutes les parts lui revenant au fonds de commerce sis à rue elkassba n°93 Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels à sa fille Monia Erraisse.

Toute opposition doit être faite dans un délai de vingt jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel auprès de Mr Mongi Erraiss à l'adresse du fonds de commerce.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 24 juin 2022.

2022401692FCCC2

Cession d'un fonds de commerce (mourabaha)

Suivant acte S.S.P. enregistré le 10/12/2021 à la recette des finances Borj Louzir (quittance n°M056209, enregistrement n°21203588) la Banque Zitouna (identifiant unique n°1120822 H) a cédé à la société CUISINE EN KIT (identifiant unique n°1106668G) la totalité du fonds de commerce exploité à la route de la Marsa GP9, Ain Zaghouan le Kram Tunis, destiné à toutes les activités commerciales.

Les oppositions éventuelles devront être faites entre les mains de la Sté CUISINE EN KIT, dans son siège social sis à la route de la Marsa GP9, Ain zaghouan le Kram Tunis, dans les 20 jours de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a paru au journal la presse du 23/6/2022.

2022401693FCCC2

Vente d'un fonds de commerce.

Par acte SSP en date du 23/5/2022, enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana le 10/6/2022 quittance n°083930, M Jamel Ben Yaghlen, IU : 0626209N, a vendu à la Sté Conserve Ajim Djerba SARL, IU 1771746J, la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des conserves d'olives sis au n°23 rue Sidi Ammar Ariana avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront adressées à Maître Anis Krichen à B29 Résidence Mariem Bourj Baccouche Ariana dans un délai maximum de 20 jours de la publication au JORT de la cession du fonds de commerce.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 28 juin 2022.

2022401700FCCC2

Donation d'un Fonds de Commerce

Par acte notarié enregistré à la recette des finances de Tozeur en date du 18/4/2022 (Quittance Mo14367), les héritiers de Mohamed Jmoui ont fait donation à Ahmed Jmoui cin n°03184470, tout le fonds de commerce exploité café sis à l'Av Abou Kacem Chebi Tozeur. Toutes les oppositions se feront à l'adresse du fonds de commerce dans le délai légal.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk en date du 25/6/2012.

2022401703FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Midoun le 8/6/2022 quitus M042757 société Rayhen de matricule uni 1464553P en la personne de son gérant Souheal Ben Romdane Errahli c.i.n n°05725637 a vendu à la société Commerciale Gouts et Plaisirs de matricule uni 1747742P en la personne de son gérant Romdane ben Youssef Errahli CIN n°03444450 la totalité du fonds de commerce sise au local n°10 bis au rez-de-chaussée du complexe BOURGOU MOUL km2 rue Houmt Essouk Midoun Djerba destiné au Salon de Thé avec restaurant Fast-Food et pâtisseries et avec tous ses éléments corporels et incorporels les contestations sont acceptées au local, dans un délai maximum de vingt jours à compter de la date de l'annonce de cette vente au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Al Shourouk et Le Quotidien le 18 juin 2022.

2022401706FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce Gérance Libre

Suivant contrat de location de gérance libre enregistré à la recette des finances rue du paradis Ariana en date du 16/3/2022 sous le n°22302190 quittance n°M036215 Mme Mariem Ben Ali Ben Zine Abidine Darghouth a loué comme gérance libre le local n°69 avenue Fattouma Bourguiba Sidi Fraj La Soukra M.F 1293538P RNE n°1293538P à la Société BK Design M.F 1767798S pour une durée de trois (03) ans débutant du 01/3/2022 finissant au 28/2/2025.

Cette annonce a été parue aux journaux La Presse et Essahafa du 25/6/2022.

2022T00725FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de location daté le 6/5/2021 enregistré à la recette des finances de Midoun Djerba le 28/9/2021 sous le n°21303205 reçu n°M048316 Monsieur Hammadi Ben Thayer titulaire de la CIN n°03587058 délivrée le 24/10/1994 a loué la totalité de son fonds de commerce sis à la plage sidi yati 1 Midoun Djerba composé d'un bâtiment avec deux étages comprenant un café, un restaurant des WC, un centre de massage SPA et une épicerie avec tous ses éléments physiques et moraux à la société «DRAGON SERVICES» société à responsabilité limitée, titulaire de l'identifiant unique n°1549399Q en la personne de son gérant monsieur Sami Ben Jemaa Gara titulaire de la CIN n°05766827 délivrée le 02/12/2013 . Toute opposition est recevable à l'adresse du fonds dans un délai maximum de vingt jours de la date d'édition de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Cet extrait a été publié au journal «Echourouk» le 16/4/2022 en arabe p 28 et au journal «Le Quotidien» en français p 13.

2022R01703FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par contrat de location d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Djerba le 13/6/2022 quitus M059223 Mm Laila bent Achour OUIGLANI c.i.n n°05761550 à la société les Secrets du Bien Etre représentée par sa gérante Mm Mayssa bent Bechir Sghair c.i.n n°06528821 la totalité du fonds de commerce au local situé au rez-de-chaussée de l'immeuble situé à l'avenue Bechir Saoud Houmt Essouk Djerba destiné au prête à porter et avec tous ses éléments corporels et incorporels les contestations sont acceptées au local, dans un délai maximum de vingt jours à compter de la date de l'annonce de cette vente au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée dans les journaux Al Shorouk et Le Quotidien le 18 juin 2022.

2022401707FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'Association : Association du Cuisinier Scolaire au Ministère de l'Education

Siège : Lycée Pilote Bourguiba (05) rue Seif Eddaoula - Tunis

Sujet : Culturel.

Objectifs :

- Contribuer à la définition du produit local tunisien à l'échelle nationale et internationale

- Contribuer au développement du folklore de la cuisine

- Réaliser des manifestations et des activités culturelles et sociales pour renforcer les relations de solidarité et de fraternité entre les membres de l'association

- Contribuer à la préparation de recherches et d'études liées à l'avancement de l'alimentation et de la subsistance en milieu scolaire

- Travailler à fournir des suggestions et des initiatives liées à l'avancement des chefs et à leurs conseils

- Cherchant à lier des relations de coopération et de partenariat avec des associations et organisations similaires dans des buts à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Membres :

Président : Houcine Ghozzi

Vice Président : Riadh Chemkhi

Trésorier : Nizar Barrani

Secrétaire général : Mohamed Chaabene.

2022T00712APSF1

Déclaration de création d'une succursale d'une association étrangère

- Dénomination de la succursale de l'association étrangère : Institut

Global du renouveau arabe, succursale de Tunis

- Adresse : 6 rue Ariha 1002 Tunis

- Description des activités de la succursale :

* Divulgation de la pensée scientifique à travers les colloques et les congrès

* Identifier de la réalité géostratégique et oeuvrer pour réduire le Gap

* Oeuvrer pour mettre en place des solutions pour édifier un projet futuriste sur les plans économiques, diplomatique et autres et ce à travers le développement de la réflexion scientifique

* Nouer des relations de partenariat avec les associations qui poursuivent les mêmes objectifs.

Nom des responsables de l'association :

Dr Zahia Jouirou ép Naffati : Présidente

Dr Mohamed Najib Boutaleb : Vice président

Sana Jaballah : Secrétaire Générale

Mohamed Elhechmi Blouza : Trésorier.

2022T00723APSF1

Constitution d'une Association

Nom de l'Association : "Muntadaa Almustaqbal" - Forum de l'Avenir

Siège : 07, Rue Hooker Doolittle 4ème Etage, le Belvédère 1002, Tunis.

Objet : Association de Développement.

Membres fondateurs :

- Hichem Ben Younes : Président

- Hajer Kacem : Vice-Président

- Ghazi Ben Amor : Secrétaire Général

- Hinda Khadhraoui : Secrétaire Générale Adjointe

- Néjib Gharbi : Trésorier.

Membres :

Yamina Hajji

Mohamed Ammar

Anouar Ben Hamouda

Lotfi Oueslati

Houssem Taabouri

Lotfi Ben Slimen

Mohamed Tayech

Bechir Jouini.

Objectifs :

- Contribution à l'élaboration des études et des recherches économiques et sociales, et présenter des recommandations, des programmes et des projets de développement.

- Créer des relations avec les associations et organisations ayant les mêmes objectifs.

Numéro & Date de Décision : N°05/28 du 31 mai 2022.

2022R01676APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Tunisienne de l'Espace

Sujet : Scientifique

Siège social : Centre de Recherche en Numérique de Sfax Route de Tunis, Km 10, Quartier Al-Ons, Sakiet Ezzit, Sfax.

Objectifs :

1) Permettre la découverte et le développement des moyens et des capacités chez les jeunes tunisiens dans le domaine de l'espace à l'échelle nationale.

2) S'efforcer de développer de nouvelles solutions pratiques sur la technologie spatiale qui contribuent à améliorer le niveau de vie et le bien être du citoyen tunisien.

3) Encourager à réaliser des projets tunisiens d'exploration spatiale dans le but de soutenir le rayonnement tunisien dans la recherche scientifique et l'innovation technologique dans le domaine spatial.

4) Permettre de rendre accessible les sciences spatiales à toutes les tranches de la société d'une manière simple et conviviale.

5) Mise en relation avec des associations et organisations similaires ayant des objectifs dans le domaine spatial dans le respect des dispositions légales en vigueur.

PV de constat n°13326 en date du 3/11/2021.

Comité :

- Président de l'Association : Ahmed El Fadhel, ingénieur aérospatial.

- Secrétaire général : Nadhem Ben Jmaa, gérant d'une société.

- Trésorière : Soura Mhiri, avocate.

2022X00815APSF1

Homologation de résolutions

Syndicat des copropriétaires de la résidence Les JASMINS

Route de Tunis km 1,5 - Moulin Ville - Sfax

Selon le PV rectificatif du PV de l'AGC du Syndicat des copropriétaires de la résidence Les JASMINS, en date du 12 février 2022, la rectification et l'approbation de la date du 1er janvier 1998 ont été approuvées comme date officielle de la mise en place du syndicat des copropriétaires de la résidence Les JASMINS.

Et selon le PV de l'AGO, en date du 13 novembre 2021, enregistré à la recette des finances le 27 décembre 2021, sous le n°21806984, quittance M007526, un nouveau bureau syndical est élu, qui se compose :

- La société ABDEL AND COMPANY SERVICE, représentée par son gérant Mr Eleuch Abdelwaheb : Président du syndicat

- Mr Houidi Soufiene : Trésorier

- Mr Hbaieb Foued : Membre.

2022X00825APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Hidri Faten

Avocate à la cour de cassation

58 Rue Al Djazira Tunis

Partie poursuivante : Banque International Arabe de Tunisie, représentée par son président directeur général, S.A. inscrite au registre de commerce sous le n°B187881996 ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie : 1) La société SODIFRUITS, SARL dont le siège social est à Ben Arous route de Mornag Km 9 Borj Ghorbel; RC N°B023392009 (en sa qualité de débiteur)

2) Mourad Ben Mohamed Melki CIN n°07029140 demeurant, 5 rue Mauritania Ezzahra Ben Arous (en sa qualité de propriétaire, et détenteur).

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Djazira - Tunis. Tél : 71.326.657 MF 114576/S

Immeuble saisi et mis en vente :

Il s'agit de la propriété faisant l'objet du Titre foncier n°52843 Ben Arous dénommé «WARDA 703», d'une superficie couverte de 480 m² sise au 21 rue Mauritania Ezzahra Ben Arous, c'est un terrain à usage d'habitation, sur lequel est construit une villa de 2 étage, et 2 garages; le rez-de-chaussée est d'une superficie couverte de 250 m² qui se compose d'une véranda, hall, salle à manger cuisine, toilette et douche et garage de voiture.

Le 1er étage est d'une superficie couverte de 170 m² se compose d'un escalier intérieure, suite parentale; et 4 chambres, cuisine, salle de bain et au toit il existe 2 chambres de 30 m² ; le 2ème garage est de 30m².

Mise à prix : La mise à prix est de 624.622.440 dinars outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : Reporté selon l'article 433 cpcc le Mercredi le 27/7/2022 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Ben Arous

La visite est possible tous les jours.

2022T00722VEPA1

Vente aux enchères publiques

Partie poursuivante :

Ksantini Salima, son domicile élu au cabinet de maître Khessib Abdessalem, sis 20 rue Esourour Chouchet Radés Ben Arous.

Le débiteur : partie poursuivie

Ouriri Hechmi, demeurant 27 Rue Aziza Othmana Hammam-Lif Ben Arous.

L'avocat poursuivant :

Maître Abdessalem Khessib, sis 20 Rue Esourour Chouchet Radés Ben Arous.

L'immeuble objet de la vente :

Les parts indivises s'élevant à 87.28125/456 à distraire du T.F n°60556 Ben Arous, sis 27 Rue aziza Othmana Hammam-Lif Ben Arous, tout l'immeuble consiste en une villa composée d'un rez-de-chaussée et de deux étages dont le premier est constitué (3 chambres - couloir - wc - s.bain – cuisine - espace couvert - un dépôt et d'un 1er étage composé de 3 chambres salon - cuisine - s.bain - wc - couloir : c'est un immeuble usé, son carrelage est multicolore et son état est en négligence.

Les parts immobilières objet de la vente constituent en réalité une partie de la dite villa sus indiquée, le tout est entouré d'une clôture.

Les charges : hypothèque volontaire au profit de STB d'un montant de 15 mille dinars Hypothèque volontaire au profit de BT d'un montant de 20 mille dinars.

Mise à prix :

La mise à prix est fixée à cent mille dinars en sus du montant des frais et horaires hors taxes.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le mercredi 27/7/2022 à 9 H et suivant devant la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Ben Arous.

La participation aux enchères ne peut se faire que sur consignation du tiers du montant de la mise à prix, et pour les étrangers il faut d'autant plus présenter les autorisations administratives requises.

Visite de l'immeuble :

On peut visiter l'immeuble chaque jour et pour de plus ample information contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de 1ère instance de Ben Arous.

2022R01695VEPA1

Ajournement de l'audience de l'adjudication et rabaissement de quarante pour cent (40%) de la mise à prix initiale

Partie poursuivant : Les héritiers de Kamal Ahmida : sa mère Elmenoubia Batikh, sa femme Dalila ben Romdane, ses fils Chaima Ahmida et Montassar Ahmida, demeurant Rue Borj Khadija Chebba Mahdia.

Partie saisie : Mansour Zahi, demeurant sidi Elkafi Cité Est Chebba Mahdia.

Avocat poursuivant : Maître Sami Margli, Avocat à la cour de cassation, Rue Sassi Rejeb Mahdia.

Immeuble saisi : toutes les parts indivises revenant à la partie saisie dans l'ensemble d'un immeuble à usage d'habitation sise à l'impasse de sidi Elkafi cité Est Chebba Mahdia contenant deux "skifa", une cuisine, deux chambres, deux toilettes et de deux "feskias" d'une superficie totale 255m² limitée du Sud une impasse sidi Elkafi et de l'Est propriété de Salah Abdelwahed, du Nord propriété Khalifa Sassi et de l'Ouest propriété Naji Zahi.

Mise à prix : le prix des parts saisies est fixé à Vingt-neuf mille quatre cents quarante-sept dinars trois cents quarante Millimes (29.447.340) après la réduction de la mise à prix initiale de 40%, on lui ajoute les frais de la première audience d'adjudication fixé par le tribunal et les frais et les honoraires de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : la vente aura lieu mercredi le 20/7/2022 à partir de 9h du matin auprès de la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mahdia.

Visite du local : Tout intéressé peut visiter l'immeuble tous les jours du 9h du matin jusqu'à 18h du soir.

2022S00779VEPA1

Vente

Cabinet Maître Lassaâd Fourati

Avocat à la cour de cassation

Immeuble des quatre saisons escaliers "C" Cinquième étage Sfax

Tél/Fax : 74.207.603 / 74.207.636

Le créancier saisissant : Abderrahmen Makni, en sa qualité de liquidateur de l'héritage du défunt Béchir Dhief, domicilié à Route de Gremda km 0.5 Rue Taha Houcine Immeuble Asma Palace deuxième étage appartement n°25 Sfax non inscrit au registre national des entreprises ayant son domicile élu au Cabinet de son Avocat Maître Lassaâd Fourati sis à l'Immeuble des Quatre Saisons Escalier "C" cinquième étage bureau n°5 Sfax.

Les débiteurs saisis :

1/ Hadda Bouterraa en son nom et au nom de son fils mineur Anis Dhiaf, née le 8/12/2005, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba El Hencha Sfax non inscrite au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

- Sa fille Oumaima Dhiaf née le 10/5/2003, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba El Hencha Sfax non inscrite au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

- Sa fille majeure Assma Dhiaf, née le 26/5/2001, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba El Hencha Sfax non inscrite au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

2/ Habiba Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha, Sfax non inscrite au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

3/ Les héritiers d'Amor Dhiaf qui sont :

- Sa veuve Aljia Bouaziz, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrite au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

- Sa fille Nour El Houda Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrite au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

- Son fils Jamel Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax non inscrit au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

- Sa fille Monia Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax non inscrite au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

- Son fils Lotfi Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax non inscrit au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

- Son fils Najeh Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax non inscrit au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

- Sa fille Souhaita Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrite au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

- Son fils Jawhar Dhiaf, demeurant à El Ghieb, El Hencha Sfax, non inscrit au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

- Sa mère Zina Feki, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrite au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

4/ Fatma Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrite au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

5/ Belgacem Belbechir, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrit au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

6/ Jamila Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrite au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

7/ Mabrouka Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrite au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

8/ Hammadi Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrit au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

9/ Soukaina Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrite au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

10/ Fadhila Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrite au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

11/ Riadh Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrit au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

12/ Mohamed Dhiaf, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrit au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

13/ Belgacem Mchirgui, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrit au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

14/ Les héritiers de Zeineb Dhiaf qui sont :

- Brahim Ben Houcine Brini, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax, non inscrit au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

- Mouldi Ben Brahim Brini, demeurant à El Hencha Sfax, non inscrit au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

- Mokhtar Ben Brahirn Brini, demeurant à El Ghieb El Hencha non inscrit au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

- Makki Ben Brahim Brini, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax non inscrit au registre de commerce ou au registre national des entreprises.

- Amor Ben Brahim Brini, demeurant à El Ghieb El Hencha Sfax non inscrit au registre du commerce ou au registre national des entreprises.

L'avocat poursuivant : Maître Lassaâd Fourati, Avocat à la cour de cassation ayant son Cabinet Immeuble des Quatre Saisons Escalier "C" cinquième étage n°3 Sfax.

Description de l'immeuble à vendre :

L'immeuble objet des enchères se compose de l'ensemble de la parcelle de terrain sise au secteur de Bir Chaaba de la délégation d'El Hencha Gouvernorat de Sfax. Il s'agit d'une parcelle de terrain de forme oblique sise à une forêt d'oliviers comportant 11 oliviers à son côté Sud Est ayant une superficie totale de 5128 mètres carrés limitée au Sud par un voisin à l'Est et à l'Ouest par Elloumi à l'Ouest par un chemin agricole.

Il est édifié sur sa limite centre Ouest une huilerie de construction et de matériel anciens ayant une superficie de 1328 m² qui se compose d'un préau ouvrant au Sud et comportant deux bureaux, un vestiaire pour les ouvriers, un magasin, une chambre pour le gardien et la cour de l'huilerie comportant 13 silos pour le stockage des oliviers 2 réservoirs d'eau, la salle de l'huilerie ayant une superficie de 206 m² comportant 4 réservoirs pour le stockage de l'huile, 4 presses simples une presse double, un contre poids, une pompe, une cuve, quatre bassins d'huile, des moulins, une niche pour le moteur.

A l'extérieur de l'huilerie il y a du côté Nord un fossé pour les déchets de grignon et un dépôt du côté Sud Est. Il y a aussi un magasin ouvrant au Sud et contigu à l'huilerie ayant une superficie de 310 m² couvert par des tôles métalliques comportant une salle d'eau, un réservoir et un puits.

En procédant au constat du matériel existant à l'huilerie il s'est avéré qu'il est ancien et difficile à réparer à cause de son état très vétuste.

La vente aura lieu à la salle des ventes immobilières du tribunal de Première Instance de Sfax ayant son siège au Palais de la Justice Rue Victor Hugo Sfax et ce le lundi premier août deux mille vingt deux (01/8/2022) à neuf heures et heures et suivantes.

Mise à prix :

Vingt neuf mille huit cents dinars (29.800,000 d) en sus des divers frais.

Il est possible de visiter l'immeuble objet de la vente chaque jour au cours de l'horaire administratif.

2022X00828VEPA1

Vente aux enchères publiques

A la demande de : UNION DE FACTORING, Société Anonyme ayant son siège social à l'immeuble Ennour Building Centre Urbain Nord 1004 Tunis, inscrite au Registre de Commerce de Tunis sous le n° B 13458200, élisant domicile chez son avocat Maître Mohamed Maher Snoussi, sis au 5 Rue Riadh Mutuelleville Tunis.

Contre la partie saisie : Héritiers Feu Hamouda Ben Othmen Laaroussi, à savoir sa veuve Manoubia Bent Slimene Hajjem (CIN n°00403716), et ses enfants Hayet (CIN n°00625864), Halima (CIN n°00605689), Arbi (CIN n°00609437), Azzouz (CIN n°00696936), Lassaad (CIN n°00897427) et Kacem (CIN n°01676231), en leur qualité de cautions réelles de la Société SB PHARMA, les six premiers demeurant au 16 Rue Chaouachia Zaghouan et le dernier sis à la Rue Himalaya Cité Mora Nabeul).

A la diligence : de Maître Mohamed Maher Snoussi, Avocat à la cour de cassation, sis au 5 rue de Riadh Mutuelleville 1082 Tunis, Identifiant Unique n°489226 B.

Immeuble à vendre consiste en la totalité de la propriété objet du titre foncier n°10959 Zaghouan consistant en une parcelle de terrain nu à usage de construction, d'une superficie de 279m², correspondant à la parcelle n°7 du plan de lotissement relatif au titre foncier n°8885 Zaghouan, dépendant du Lotissement Laaroussi, en bordure d'une rue perpendiculaire à la route reliant la ville de Zaghouan

à la ville de Hammamet. Ce lotissement est situé sur une route goudronnée, avec trottoir couvert en carreaux de béton, doté d'un système d'évacuation des eaux, de l'eau potable et de l'électricité.

Nouvelle mise à prix : Quatre vingt dix sept mille deux cent dinars (97.200,000 DT). Les frais judiciaires seront comptés en sus et fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : Le mardi deux août 2022 (02.8.2022) devant la chambre des criées auprès du Tribunal de Première Instance de Zaghouan à partir de 9 heures.

La visite de l'immeuble objet de la vente peut être faite tous les jours à partir de 9 heures du matin.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix par voie d'Avocat et obtenir l'autorisation de Monsieur le Gouverneur pour les non-Tunisiens.

2022401701VEPA1

Vente aux enchères publiques

A la demande : Banque de l'Habitat, Société Anonyme, ayant son siège social au 18 Avenue Mohamed V Tunis, immatriculée au RCS Tunis sous le n°B138811996, en sa qualité de Créancier Hypothécaire, élisant domicile chez son avocat Maître Mohamed Maher Snoussi sis au 5 Rue de Riadh Mutuelleville Tunis.

Contre la partie saisie : Messieurs Zouheir (titulaire de la CIN n°01303454) et Adel (titulaire de la CIN n°01124557) Ben Mohamed Ben Mahmoud Laroussi, demeurant au 63 et 65 Rue Imam Ibn Hambel Radés, en sa qualité de cautions réelles de la débitrice la Société Générale des Travaux et de Bâtiment SGTB, SARL immatriculée au registre de commerce n°b2439182004, sise au 4 Rue Salammbô Ariana,

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Maher Snoussi, Avocat à la cour de cassation 5 rue de Riadh Mutuelleville 1082 Tunis, titulaire de la CIN n°05186863, Matricule Fiscal n°489226 B.

Immeubles à vendre :

1er Immeuble : consiste en la totalité de la propriété objet du titre foncier 12193 Ben Arous dénommé «Nesrine», d'une contenance de 278 m², situé à la Rue El Imam Ahmed Ibn Hambel Radés - Gouvernorat de Ben Arous, et consistant en une construction composée d'un local commercial, d'un bien à usage de logement comprenant un rez-de-chaussée et un étage. Le rez-de-chaussée est composé d'un garage d'une superficie de 73 m² et un logement d'une superficie de 219m², le reste de la surface comprend un logement, une partie d'un hall; l'étage est composé d'un bien à usage d'habitation avec une partie du hall d'une contenance de 201m². L'appartement est composé d'un salon, 3 pièces, une cuisine, une salle de bain, une véranda couverte ; deux celliers découverts, le parterre en carreaux, les fenêtres et les portes en bois et aluminium, l'état du logement est bon.

Mise à prix : Six cent cinquante trois mille trois cent trente huit Dinars 279 Millimes (653.338,279 DT) ; les frais et honoraires d'avocat seront déterminés en sus le jour de l'audience.

Immeubles à vendre :

2ème Immeuble : consiste en la totalité de la propriété objet du titre foncier 12194 Ben Arous dénommé «Aymen», d'une contenance de 256 m², situé à la Rue El Imam Ahmed Ibn Hambel Radés - Gouvernorat de Ben Arous, et consistant en une construction composée de locaux commerciaux, un bien à usage d'habitation comprenant un rez-de-chaussée et un étage. Le rez-de-chaussée est composé d'un grand garage, une place de parking, une cuisine extérieure sise à l'arrière d'une superficie de 206 m², la superficie du garage et place de parking étant de 172 m², et le reste de la surface étant la cuisine sise à l'arrière et une partie du hall. L'étage est composé d'un logement avec une partie du hall d'une superficie de 198 m². L'appartement est composé d'un salon, 3 pièces, une cuisine, une salle de bain, une salle d'eau, une véranda couverte, deux terrasses non couvertes, le parterre en carreaux, les fenêtres et les portes en bois et aluminium, l'état du logement est bon.

Mise à prix : Quatre cent quatre vingt sept mille huit cent quarante dinars 286 millimes (487.840,286 DT); les frais et honoraires d'avocat seront déterminés en sus le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : Le mercredi trois août 2022 (3.8.2022) devant la chambre des criées auprès du Tribunal de Première Instance de Ben Arous à partir de 9 heures.

La visite de l'immeuble objet de la vente peut être faite tous les jours à partir de 9 heures du matin.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix à la Trésorerie Générale ou présenter un chèque certifié ou une caution bancaire et ce, par voie d'Avocat et obtenir l'autorisation de Monsieur le gouverneur pour les non tunisiens.

2022401702VEPA1

Avis aux créanciers

Validation de l'état de distribution des fonds disponibles

Affaire de faillite N°757 pour compte Sté STID

IU : F0615399

M. Heni Chokri en tant que syndic de faillite, annonce qu'il a été statué l'état de distribution des fonds de la faillite de la Sté STID par le juge commissaire en date de 14/6/2022

Pour consulter le détail, les créanciers sont appelés à contacter le greffier du tribunal de première instance de Tunis dans les délais légaux à partir de la date de la parution de cette annonce.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Essahafa et la Presse en date du 25/6/2022.

2022T00728VEPA2

Avis

En vertu d'une ordonnance sur requête du tribunal de 1ère instance de Ben Arous n°79883 daté du 1/2/2022 les biens communs du feu Abdelaziz Hebli ont été mis en liquidation, toute opposition qui emmène d'un créancier doit être déposée auprès du liquidateur 58 rue H.Thaker Zahra (93968189) dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de la présente annonce au journal officiel.

2022401689VEPA2

Nomination séquestre judicaire

Sur l'immobilier objet du titre foncier n°70850 Bizerte dans la limite des parts

Appropriés aux héritiers Zemmouri Cherif

Suite au Jugement n°28062/2022 du 16/02/2022 rendu par le tribunal de la première instance Bizerte, il a été décidé de la nomination Maître Gana Meriam séquestre judicaire sur l'immobilier objet du titre foncier n°70850 Bizerte pour administrer et gérer jusqu'à la résolution du confit à l'amiable au travers le recours au tribunal sous la supervision du juge commissaire.

Il appartient aux tiers et au public de présenter leurs correspondances par lettre recommandée à l'adresse suivante B.P 450 Bardo Tunis.

2022401695VEPA2

Clôture de la faillite

SOCIETE M M SHOES SARL

R.C : B0457552006

MF : 0978731M

Siège social : Route Ezzitoun Elkhetmin Bizerte

Suite à la décision de Tribunal de Première Instance de Bizerte rendu le 02/6/2022, elle a décidé la clôture des procédures de la faillite concernant la société M M SHOES objet de jugement n°253, tout en ordonnant le syndic de la faillite maître Ezzeddine Habib de publier cette décision conformément à la loi.

2022401708VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

Les Grands Moulins de Nabeul

S.A. au capital de 750.000 Dinars

Siège social : 46, Rue Hédi Chakeur Nabeul

Identifiant Unique : 009397B

Messieurs les actionnaires de la Société Les Grands Moulins de Nabeul, sont convoqués en assemblée générale ordinaire le samedi 23 juillet 2022 à 10 heures au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation du retard de convocation de l'AGO 2021.

2/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration année 2021.

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes année 2021.

4/ Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers année 2021.

5/ Quitus aux administrateurs.

6/ Affectation des résultats 2021.

7/ Distribution de dividendes.

8/ Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

9/ Fixation des jetons de présence.

10/ Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

2022R01694SANB3

Convocation

SOCIETE DE MAINTENANCE MULTITECHNIQUE

ENERGIES RENOUVELABLES «SOMEM»

S.A au capital de 600.000 DT

I.U. : 0035349R

M.F.: 035349 RAM 000

Siège social : 26, Rue Amine El Abbassi 1082 - Tunis Belvédère

Matricule CNSS : 203616-13

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société SOMEM sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu, le vendredi 22/7/2022 à 11h à Tunis au siège de la Société d'Equipement de Territoire Tunisie, sis au 2, rue Saheb Ibn Abbed, Cité Jardins - 1002 Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021.

- Ratification des opérations se rapportant à l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales.

- Affectation des résultats de l'exercice 2021.

- Quitus aux Administrateurs.

- Questions diverses.

2022401680SANB3

Convocation

Energies Renouvelables, Equipements Techniques «ERET»

S.A au capital de 300.000 DT

IU : 1720970J

M.F : 1720970 JAM 000

Siège social : 26, Rue Amine El Abbassi 1082 - Tunis Belvédère

Matricule CNSS : 645127-77

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société ERET sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu, le vendredi 22/7/2022 à 12h à Tunis au siège de la Société d'Equipement de Territoire Tunisie, sis au 2, rue Saheb Ibn Abbed, Cité Jardins - 1002 Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021.

- Ratification des opérations se rapportant à l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales.

- Affectation des résultats de l'exercice 2021.

- Quitus aux Administrateurs.

- Questions diverses.

2022401681SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

SERVICOM PREFA SA

Société anonyme

Au capital social 7 500 050 DT

Siège social : LOGT Cité Ennour Ouest Sidi Bouzid

Matricule fiscal : 1406872 D/A/M/000

les actionnaires de la société SERVICOM PREFA SA ont décidé de convoquer l'assemblée générale

ordinaire le 20 juillet 2022 à 13H au siège de la société SERVICOM 65 rue de l'énergie Charguia 1 - 2035 Tunis pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité de la société pour l'année 2021.

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

4. Quitus aux administrateurs.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2021.

6. Approbation des conventions prévues par l'article 200, 205 et 475 du CSC.

7. Recomposition du conseil d'administration.

8. Pouvoir pour formalités.

2022401682SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SERVICOM INDUSTRIE SA

Société anonyme

Au capital social 8 150 000 DT

Siège social : 06 Cité dalila 1er étage Jbel Ouest Zaghouan

Matricule fiscal : 1356300QAM000

Les actionnaires de la société Servicom Industrie ont décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire le Mercredi 20 juillet 2022 à 11 H au siège de la société SERVICOM sise au 65 rue de l'énergie Z.I Charguia 1 Tunis pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité de la société pour l'année 2021 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes;

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2021 ;

4. Affectation du résultat;

5. Quitus aux administrateurs;

6. Approbation des conventions prévues par l'article 200, 205 et 475 du CSC;

7. Recomposition du conseil d'administration

8. Pouvoir pour formalités.

2022401683SANB3

Convocation à l'assemblée générale des actionnaires

Suite aux délibérations du Conseil d'administration réuni le 20 Juin 2022, les actionnaires de la société : L'EXPANSION IMMOBILIERE

S.A. au capital de 2.000.000 DT

Siège social : 53 Rue 8600 ZI La Charguia 1

IU : 0578571N

Sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le 28 Juillet 2022 à 10 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

1. Ratification de la régularité de la convocation des Actionnaires et de son ordre du jour ;

2. Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration sur la gestion ayant trait aux exercices clos au 31/12/2017, au 31/12/2018 et au 31/12/2019;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation des états financiers au titre des exercices respectifs clos au 31/12/2017; le 31/12/2018 et le 31/12/2019 ;

4. Affectation des résultats au titre des mêmes exercices;

5. Nomination et / ou renouvellement du mandat des Administrateurs ;

6. Quitus aux administrateurs ;

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;

8. Questions diverses.

A titre extraordinaire :

1- Situation de la Société à l'égard de l'Article 388 du Code des Sociétés Commerciales;

2- Questions diverses.

Les documents sont à la disposition des actionnaires dans les délais légaux au siège de la société BOUCHRA Holding à la Charguia.

2022401699SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société "UTS PALMA-SA"

Société anonyme

Au capital de 8.276.550 Dinars

Siège social : 20 Rue des Entrepreneurs - Charguia II - Tunis

RNE : 1376292V

MF : 1376292V/A/M/000

Matricule CNSS : 567189-30

Suite aux irrégularités constatées au niveau de la publication de la convocation de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2022 au bulletin officiel du registre national des entreprises, les actionnaires de la société «UTS PALMA-SA» sont convoqués à nouveau en assemblée générale ordinaire, au siège de la société ATD SICAR sis à la Résidence Lac 2001, Bureau A 202, Rue Lac Léman, Les Berges du Lac 1053, Tunis, le 29 juillet 2022 à 10 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos le 31/12/2021 ;

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021 ;

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021 ;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

5. Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

6. Quitus aux administrateurs de la société pour leur gestion au titre de l'exercice 2021 ;

7. Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration;

8. Renouvellement du mandat des administrateurs ;

9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

10. Délégation de pouvoirs pour formalités.

2022401704SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de l'Informatique de Management et de Communication «SIMAC»

S.A au capital de 1.050.000 dinars

Siège social : 124, rue Radhia Haddad - Tunis

I.U : 0036115D

MF : 0036115DAM000

CNSS : 77662-62

Messieurs les actionnaires de la société SIMAC sont convoqués le vendredi 22 juillet 2022 à 12 heures, au siège social de SCET - TUNISIE - 2, rue Sahab Ibn Abbad - 1002 Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021

- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2021

- Approbation des états financiers de l'exercice 2021

- Ratification des opérations se rapportant à l'article 200 et suivant du Code des sociétés commerciales

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Questions diverses.

2022401705SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

GEFCO TUNISIE

SA au capital de 350 000 Dinars

Siège social : Zone Portuaire de Radés - Ben Arous- BP 214- Rades 2014 Tunisie

Identifiant Unique : N°823263 Z

Messieurs les actionnaires de la société GEFCO TUNISIE sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 22 juillet 2022 à 10 heures au siège de la société GEFCO Tunisie et ce, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion se rapportant à l'exercice 2021.

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

3. Approbation du rapport de gestion de l'exercice 2021.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

5. Quitus aux Administrateurs et au Directeur Général.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

7. Approbation des conventions réglementées prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales.

8. Jetons de présence pour les Administrateurs.

9. Pouvoirs pour formalités

10. Questions diverses.

2022401709SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE PROMOTION ET D'EXPLOITATION TOURISTIQUE «EL JAZIA»

S.A au capital de 840 000 dinars

Siège social : 18 Rue 8612 Imp. N°15 - Z.I. Charguia - Tunis

Identifiant unique R.N.E. : 0539026Z

Le Conseil d'Administration de la société de promotion et d'exploitation touristique «EL JAZIA» S.A. a l'honneur de convoquer les actionnaires à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 18 juillet 2022 à 9 heures du matin au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Quitus aux administrateurs pour la période de leur mandat.

2- Désignation des administrateurs pour les exercices 2021, 2022 et 2023

3- Délégation pour l'accomplissement des formalités légales.

2022401711SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE BRM de DISTRIBUTION AGRICOLE

SARL au capital de 20.000 Dinars

MF : 1575836P/N/M/000

Messieurs les associés de la SOCIETE BRM de DISTRIBUTION AGRICOLE sont invités à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 22 Juillet 2022 à 12h dans les locaux de la société sis au 5 Avenue de Grombalia Mourouj 5, 2074 Ben Arous en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation de capital par conversion de créances;

2. Pouvoir pour formalité.

2022R01701SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle de base de services agricoles

Comptoir régional de pêche

Le conseil d'administration de la société invite toutes les personnes concernées à assister à l'assemblée ordinaire qui se tiendra le 12/7/2022 à 16h au siège social de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1- Lecture des rapports littéraires et financiers de la société coopérative pour les années 2016/2017/2018

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes pour les années 2016/2017/2018

3- Discuter et approuver les rapports

4- Accorder ou nier l'innocence des éliminateurs

5- Accepter les nouvelles recrues

6- Tenir compte de la situation des personnes impliquées et de celles qui n'ont pas la capacité

7- Personnalisez les résultats

8- Nomination d'un commissaire aux comptes pour la période 2019/2020/2021

9- Election des membres du conseil d'administration.

Note :

1- Les procès-verbaux sont mis à la disposition des intéressés pour consultation au siège social à compter du huitième jour précédant la date de la réunion.

2- Toute personne souhaitant se porter candidate à un mandat d'administrateur ou de commissaire aux comptes doit en faire la demande par lettre recommandée avec avis de réception dans un délai maximum de 10 jours avant la date de l'assemblée.

2022R01698SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Mr Hedi Ben Salah Ben Mohamed Mazrouai titulaire de la carte d'identité n°01855186, déclare la perte d'un titre de propriété n°30124, objet du titre foncier n°49265 Kairouan, du terrain agricole sis au 60 km - Nord - Ouest de Kairouan.

Une attestation de perte a été délivrée par le chef de la garde nationale de Ouesslatia, le 26/5/2022 sous le n°101.

Cet article apparaître aux Journaux (Achourouk et le Quotidien) le 18 et 19/6/2022.

2022S00775DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mme Hayet Ben Séghaier Ben Mohamed Rtal titulaire de la CIN n°03357978, déclare la perte de l'acte de propriété n°14/35587, objet du titre foncier n°27601 Gabès sis à délégation Gabès Sud, Gouvernorat de Gabès. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de Gabès sous n°215 le 11/4/2022.

2022S00777DIVD2

Avis

M Mohamed Amin Mtibaa annonce que son titre de propriété d'un terrain de 1000 m², sis à Route Sidi Manssour Km 14, a disparu, il veut avoir un extrait de cet acte original, tout contestant devra s'adresser au bureau de Maître Zoghlami Samira Notaire à Sfax, dans un délai d'un mois, passer ce délai, aucune opposition ne sera prise en considération.

2022X00821DIVD2

Avis

Mahmoud Ben Mahmoud Ghorbel annonce qu'il possède un terrain contenant 06 oliviers sis à Sfax entre route jil et el Matar km 14 son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Houda ksibi rue des notaires Sfax dans un délai de 30 jours.

2022X00826DIVD2

Perte

Marakchi Mohamed Hamza carte d'identification n°09043280 déclare que titre de propriété n°02/15517 pour le titre foncier n°95356 Sfax, il a égaré, et entend extraire un autre qui tiendra lieu de copie originale, celui qui a une opposition, qu'il la présente au bureau de maître Hechmi Chaabouni à Mahres, Rue des Martyrs dans un délai ne dépasse pas un mois à partir de l'apparition de la présente annonce.

2022X00827DIVD2

Avis

Monsieur Said Ben Sadok Neifar annonce qu'il possédé un terrain de superficie de 745 m² sur lequel est édifié un immeuble sis à la route Lafrane km 7 Sfax.

Il a égaré son titre de propriété et il désire extraire une deuxième copie conforme à l'originale

Tout contestant devra s'adresser au Notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax 147436k dans un délai de 30 jours à partir de la parution de cet avis.

Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2022X00829DIVD2